

IV. RÉACTION CANADIENNE AUX DOSSIERS INTERNATIONAUX

Le Canada estime que le Sommet a remporté un succès mitigé. En dépit d'un certain consensus sur le développement social, sans précédent dans l'histoire des Nations unies, les documents ne constituent pas un programme de travail international complet, lequel nécessitera davantage d'efforts.

Mesures centrées sur la personne — Cet élément fait déjà partie des objectifs visés par la politique canadienne. Le Canada invite les pays à financer une plus large part du développement social, à savoir consacrer 25 p. 100 de l'APD à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Le gouvernement s'est également engagé à mettre d'avantage l'accent sur les besoins des personnes et des pays les plus pauvres. La promotion de la saine gestion des affaires publiques, du respect des droits de la personne et de la démocratie — principaux éléments de la politique canadienne — favorise une approche du développement centrée sur la personne.

Un environnement favorable — L'approche canadienne de la libéralisation du commerce et de l'allègement de la dette contribue à la création d'un environnement international favorable au développement social. Le Canada a toujours préconisé l'adoption d'un système financier et commercial international doté de règles et a travaillé au succès de l'OMC. Chef de file au chapitre de l'allègement de la dette des pays les moins développés et les plus endettés, le Canada préconise cette politique à l'échelle internationale.

L'élimination de la pauvreté — L'un des principaux objectifs du Canada en matière de politique internationale. Le Canada s'est engagé à consacrer 25 p. 100 de l'APD à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et à accorder la priorité aux pays où d'importantes concentrations de personnes vivent dans la pauvreté. Les programmes canadiens tiennent compte du profil changeant de la pauvreté et de la relation entre la réduction de la pauvreté et le revenu. À l'heure actuelle, le Canada recommande la tenue d'une conférence internationale sur l'utilisation d'indicateurs sociaux pour mieux mesurer et suivre le développement social et encourage l'élaboration d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des groupes désavantagés mentionnés dans le programme d'action. Le ministère du Développement des ressources humaines jouera un rôle de premier plan en matière de coordination des programmes de l'année internationale de l'élimination de la pauvreté en 1996.

Emploi — Chef de file en matière de systèmes d'information sur le marché du travail, le Canada a été le premier à saisir l'importance de mesurer et d'évaluer le travail non rémunéré, connaissances qu'il convient de partager. Le Canada reconnaît l'importance de normes du travail internationales, mais préfère recourir à des mécanismes autres que les accords commerciaux pour en favoriser le respect. Le gouvernement appuie le rôle central que l'OIT est appelé à jouer après le Sommet et favorise une meilleure coopération au chapitre du développement social au sein du système multilatéral.